



CÉLÉBRATION

de la Fête patronale du solstice d'Été 5829,

*dans la R.: □ des Enfans de la Concorde fortifiée,
à l'O.: de Luxembourg.*

(Extrait du Tracé du Livre d'arch.:)

Ab.: L.: G.: O.: G.: A.: de l'O.:,

AU NOM ET SOUS LES AUSPICES DU G.: O.: DES PAYS-BAS,

le 5^e j.: du 12^e m.: de l'an de la vér.: lum.: 5829.

LA □ **St.-Jean**, sous le titre distinctif des Enfans de la Concorde Fortifiée, a ouvert ses travaux avec les solennités d'usage, l'O.: étant éclairé par le T.: C.: F.: **GELLÉ**, Vén.: en exercice, et l'Occ.: par les FF.: **PERIN** et **A. PESCATORE**.

Après les Trav.: d'ordre préliminaires les FF.: Vis.: des différens O.: sont introduits et prennent place sur les Col.:. Plusieurs députations sont annoncées dans les parv.: du T.:, elles entrent successivement sous la voûte d'acier, anaillets battans, au son de l'harmonie, reçoivent par l'organe du Vén. l'expression des sentimens de l'At.: et se placent à l'O.:. Ces députations sont celles des Amis Philantropes à l'O.: de Bruxelles, de la Réunion philanthropique à l'O.: de Longwy. et de Blücher-Wahlstadt.

Immédiatement après le T.: C.: F.: **GELLÉ** annonce que ses fonctions de Vén.: cessent, et que le F.: **A. PESCATORE** va le remplacer. Celui-ci prête le serment exigé par sa nouvelle dignité et requiert instantanément celui du F.: **PERIN**, 1^{er} Surv.: réélu et du F.: **SCHROBILGEN**, 2^e Surv.: nouvellement nommé.

Le R.·. ◻ procède ensuite à l'installation de ses Off.·. Dignit.·. et le F.·. Orat.·. leur sert d'interprète pour exprimer leurs remerciemens et le zèle dont ils seront toujours animés pour la prospérité de l'At.·.

Le Ven.·. s'adresse ensuite, en ces termes, à l'assemblée :

TT.·. CC.·. et TT.·. II.·. FF.·.,

Il n'existe, à ma connaissance, aucun exemple d'une grande et durable association d'hommes, réunis par les mêmes croyances, les mêmes idées ou le même but philosophique, qui ait négligé ou renoncé de solenniser certaines époques, et d'y rattacher, par la puissance des souvenirs, le principe vital de son existence. Cette assertion est justifiée par l'histoire de tous les tems et de tous les peuples, et s'il fallait aujourd'hui dérouler à vos yeux les preuves que nous pourrions y puiser, vous verriez, mes FF.·., que notre At.·. R.·. se rattache, par son esprit et par son but, à ces sociétés célèbres qui ont travaillé, sans relâche, depuis l'enfance du monde, au grand œuvre de la civilisation ; vous verriez qu'aucune n'a dédaigné d'agir sur l'imagination et d'appeler à son secours la pompe des cérémonies : nous sommes hommes avant tout et, comme tels, nous entrons dans la vie sous l'influence magique de cette faculté divine qui embellit tout ce qu'elle touche et qui nous console encore, quand son prestige n'agit plus que sur le passé.

Devons-nous renoncer à ce langage symbolique, à ces traditions précieuses, à ces pratiques d'ordre et de régularité ? J'ai de la peine à entrevoir la force des raisons que l'on allègue pour faire disparaître ce que nous nous plaisons à considérer comme autant de chaînons qui rattachent notre ordre respectable à un passé plein de charmes et rempli d'instruction pour qui veut approfondir l'influence qu'ont exercée, de tout tems, ces grandes associations. Que mettrait-on à la place ? Permettez-moi cette question, mes FF.·., car elle n'est pas oiseuse : comme moi, vous avez été témoins des efforts peu satisfaisans que l'on fit naguères pour amener une réforme dans nos rites et nos usages. Vous savez à quoi ces projets ont abouti, et je me serais volontiers dispensé de vous en entretenir, si je n'eusse voulu rappeler cette vérité inattaquable : *qu'il n'y a point d'exemple qu'une association comme la nôtre, ait été réformée par des prescriptions lancées d'en-haut.* Rendons-en grâces au Gr.·. Arch.·. de l'U.·. ; il a voulu, dans son immuable sagesse, que le for intérieur fût à l'abri de toute espèce

de violence. La persuasion seule, soutenue et appuyée de la force de l'exemple et de l'abnégation de tout intérêt individuel, a pu déterminer les hommes à adopter et à professer des doctrines que la raison avoue et que l'expérience a sanctionnées. Quant à ces vénérables symboles dont nous nous servons, ils appartiennent évidemment à un tems qui n'est plus; nous les chérissons, ces débris antiques qui nous rappellent le berceau de la maçonnerie, et nous serions inexcusables si nous les échangeions contre la lettre morte d'un réglemeut froidement symétrique, que rien ne rattache au passé, et dépourvu, par conséquent, de toute sanction.

Laissons donc au tems, TT. CC. et TT. II. FF., le soin de modifier la partie exotérique de notre institution, si tant est qu'elle en ait un si pressant besoin, ce dont il est permis de douter. Attachons-nous à l'esprit dans lequel nos Ill. devanciers ont conçu cette grande famille, et opposons à ses ennemis les bienfaits qu'elle a répandus et la lumière qu'elle pourrait faire jaillir là où l'on outrage l'humanité en proscrivant ses apôtres.

Ces barbares proscriptions, périodiquement renouvelées, attestent aux esprits les moins bien disposés en faveur de la maçonnerie, qu'elle n'est ni aussi insignifiante, ni aussi inutile qu'on voudrait le faire accroire à des professeurs sans instruction et sans jugement. Les quarante dernières années sont fertiles en expériences de tous genres, et il est bien permis à nous, qui les avons traversées, de faire la question : quel bien aurait produit la franche maçonnerie, dans le midi de l'Europe, si elle eût pu s'y introduire et fleurir à l'abri d'un sceptre protecteur? Il me semble, si je ne m'abuse sur les véritables causes de tant d'événemens dont nous fûmes témoins, que nos maximes, pratiques de tolérances, que les principes que nous nous faisons gloire de professer, eussent formé, à la longue, un utile contre-poids à l'esprit de superstition qui s'est appesanti sur ces contrées auxquelles la nature ne semble avoir prodigué ses bienfaits que pour les consoler des maux que leur cause la main de l'homme.

Faisons donc des vœux, mes CC. FF., pour qu'il nous réussisse, un jour, de propager nos doctrines consolantes sur les deux hémisphères : nous n'avons, jusqu'ici, qu'à nous féliciter de leurs progrès, et il n'existe aucune raison pour en désespérer à l'avenir. Soyons unis par cette grande chaîne invisible qui s'étend d'orient en occident, et qui n'a jamais été entièrement

rompue; elle embrasse tout le genre humain, s'allie à tout ce qui lui est utile, et repose sur des col. qu'aucune tempête ne peut renverser.

Je laisse au T. C. F. Orat. le soin de vous rappeler les grandes et utiles leçons que le passé nous présente. Je vous demande la permission de borner là le peu d'idées que j'avais à vous offrir en cette occasion, et je sollicite votre indulgente bienveillance dans l'exercice des fonctions que vous m'avez confiées.

L'At. procède ensuite, selon les formalités consacrées par le rite, à l'initiation d'un profane, jugé digne de participer aux bienfaits de notre royale institution.

La ☐ entend et sanctionne les comptes semestriels du F. Trés. et du F. El. et accueille par une trip. bat. le rapport des trav. gén. pendant le même semestre, présenté par le F. Orat.

Le néophyte rentre de nouveau dans le T., accompagné du F. maître des cérém. et après avoir été initié aux signes maç. il prend place à la tête de la Col. de l'Oc.

La parole ayant été accordée de nouveau au F. BARREAU, orateur, il réclama, en ces termes, l'attention de l'At.

TT. CC. FF.,

J'ai cru qu'il n'était pas nécessaire de vous développer dans toutes vos solennités un point de morale ou de maçonnerie. Je n'ai pourtant pas choisi un sujet étranger à notre institution. Je vous ai tracé une scène de la dissolution de l'ordre des Templiers. Quelques lignes, ou plutôt quelques mots d'histoire, m'ont seuls aidé dans ce travail.

Un fait assez curieux était venu à ma connaissance : c'est que le vieux château d'Hesperange, à une lieue de votre ville, a servi de refuge à des Templiers qui furent bientôt obligés de le quitter. Ce fait, auquel j'ai rattaché quelques événemens du tems, a fait naître en moi l'idée de vous le présenter d'une manière dramatique, et c'est ce que je vais faire, en réclamant d'avance la bienveillance dont vous m'avez toujours honoré.

Le soleil du 25 décembre 1308 était à peine levé, que déjà le vieux de Ligny, vénérable maître de la commanderie de Champagne, et Gilles de Rodemachern, seigneur d'Hesperange, se tenaient en silence au haut de la tour du

château, dont nous voyons encore aujourd'hui les ruines. Ils paraissent attendre l'arrivée de quelqu'un. Le soleil dissipait peu à peu les brouillards voltigeant encore autour des arbres et de la pointe des rochers.

Le vieux chatelain semblait contempler avec délices la position forte et avantageuse de son château, situé sur une hauteur inaccessible, défendu de tous côtés par des ravins et des précipices, et protégé par des murailles dont l'épaisseur et la solidité semblaient défier les siècles.

Il se rappelait que plus d'une fois il avait vu l'ennemi au pied de ces remparts, et ce souvenir ranimant l'ardeur du vieillard, il redressa ses épaules un peu voûtées par l'âge, et de son gantelet il rafermit sur sa tête son casque qui commençait à devenir pesant pour lui.

Le chevalier du Temple semblait, au contraire, plongé dans une profonde méditation. A voir sa taille majestueuse se dessiner sur l'horizon, la longue barbe blanche qui lui tombait sur la poitrine, et son manteau dont la blancheur éclatante n'était interrompue que par une large croix rouge, sur l'épaule gauche, on aurait pu le prendre pour le génie solitaire de ces lieux.

Quelquefois, il portait ses regards du côté des hauteurs de Ham et des environs du Grunnewald; mais le soleil, qui éclairait alors tout l'horizon, ne lui montrait, au-delà des murs grisâtres du château de Luxembourg, qu'une route déserte où n'apparaissait aucun voyageur. S'adressant alors au vieux chatelain, il lui dit : Nexel et Coran n'arrivent pas. Ils devaient être ici à trois heures, et il en est bientôt huit. Si j'en crois mes soupçons, les traitres ont bu leur coup du matin chez l'abbé de Munster. Je me repens d'avoir confié à leurs hommes d'armes le poste le plus essentiel.

Et qu'importe, reprit le chatelain, que ces coquins aient aidé aux moines de la vallée à vider quelques bouteilles en attendant leur messe. Craignez-vous quelque chose sous le toit de Gilles, seigneur de Rodemachern, de Ruthes, de Chassepierre, et d'Hesperange. Je ne livrerais pas un cheveu du dernier de mes gens à tous les abbés du monde, et croire que je vous abandonnerais dans le danger, c'est faire injure à votre vieux ami. Mais tenez, voici vos gens là bas sur les bords de l'Alzette. Les drôles sont comme les chiens enragés qui suivent l'eau sans en boire. Avez-vous déjà parlé à tous les Templiers qui se sont rendus ici? Avec leur jupon et leur manteau

blancs, c'est comme une troupe d'oies sauvages qui s'est abattue sur mon château. Quelle bonne chasse pour les moines d'en bas ! mais les bons pères ne s'y frotteront pas, ils savent trop bien que le vieux de Rodemachern n'a jamais souffert qu'on poursuivit un gibier sur ses terres.

J'ai parlé à beaucoup d'entre eux, répondit le vénérable de Ligny, mais je n'ai trouvé partout qu'indifférence. Je crains bien que cette réunion que j'ai eu tant de peine à convoquer ne serve qu'à me confirmer que c'en est fait de l'ordre du Temple. Je vais tâcher du moins de réveiller leur ardeur ou leur pitié en faveur de leurs malheureux frères.

La crainte peut retenir les chevaliers français, dit le chatelain, ils ont encore les yeux rouges de la fumée des bûchers de Philippe le Bel ; mais vos chevaliers allemands n'ont pas encore perdu un poil de leur barbe, et ils ne vous refuseront, je l'espère, ni hommes ni argent.

C'est en eux aussi que j'ai le plus d'espoir, reprit le vénérable de Ligny. D'Auvergne, leur commandeur, qui exerce sur eux beaucoup d'influence, est ici. De Latour, commandeur français, et plusieurs autres Templiers, dont les familles sont toutes puissantes à la cour de Philippe le Bel, se sont également rendus à mon invitation. Puisse le Grand-maître de l'univers favoriser mes desseins ! Mais Nexel et Coran sont depuis long-tems entrés dans la cour du château : descendons, mon ami ; voici l'heure de notre réunion. En effet, un homme armé, le plus près du château, annonça la huitième heure du jour. On entendit la voix rauque des soldats se répondre l'un à l'autre : huit heures ! au poste ! au poste ! et ce cri répété par de légers intervalles, s'éloigna en expirant jusqu'aux sentinelles les plus avancées. Rodemachern et de Ligny quittèrent le haut de la tour pour se rendre dans la grande salle d'armes du château, où les Templiers déjà réunis formaient des groupes nombreux et animés.

Personne n'ignore les persécutions dirigées contre cet ordre avec lequel la franche maçonnerie faillit périr au commencement du XIV^e siècle. La politique et le fanatisme religieux s'étaient ligués pour frapper à coups redoublés cet antique édifice, qui semblait aussi s'écrouler sous le poids de sa propre grandeur.

Philippe le Bel et Clément V avaient allumé dans toute la France et dans l'Italie des bûchers, où l'on jetait, sur de vaines accusations, les malheureux chevaliers du Temple. Jacques de Molé et trois des principaux com-

mandeurs de l'ordre gémissaient à Paris, dans les cachots, et l'Inquisition, toujours prête à seconder la tyrannie et la cruauté, poursuivait dans tous les pays de la chrétienté les Templiers proscrits et fugitifs. Ainsi ces hommes qui naguères possédaient plus de neuf mille seigneuries ou châteaux, qui avaient des revenus assez considérables pour équiper des armées et s'élever même au-dessus des têtes couronnées, ne trouvaient qu'avec peine un toit hospitalier, et ne vivaient plus que des aumônes de la charité ou des secours de l'amitié. Un grand nombre d'entre eux cependant étaient parvenus à gagner les frontières d'Allemagne, où les princes plus tolérans se contentèrent de s'emparer de leurs biens et de leurs revenus, sans inquiéter leur personne. De Ligny, vénérable maître de la commanderie de Champagne, s'était retiré chez Gilles de Rodemachern, seigneur tout puissant du comté de Luxembourg, où il était parvenu, après beaucoup de peines, à convoquer une réunion des chefs les plus influens de son ordre; et ce sont eux que nous retrouvons, le matin du 25 décembre 1308, rassemblés dans la salle d'armes de l'antique château d'Hesperange.

Chacun d'eux était d'un avis différent, comme il arrive dans toute société qui se dissout, et ceux qui partageaient l'opinion de tel chef, formaient un cercle autour de lui. De Latour, commandeur français, et d'Auverne, commandeur allemand, étaient ceux qui paraissaient avoir le plus grand nombre de partisans, et pour l'avis desquels les autres montraient le plus de déférence. Deux individus se tenaient à l'écart. C'était Coran et Nexel, simples chevaliers que nous avons aperçus naguères sur les bords de l'Alzette. Le premier, déjà âgé, était appuyé contre une immense table de chêne, sur laquelle étaient disposés en manière de trophée, des piques, des javelots, des épées d'une longueur extraordinaire, des cuirasses, des casques couverts de poussière et surmontés d'aigrettes vermoulues, vénérables restes des armes de l'antique et noble maison d'Hesperange. Le second, dont la barbe noire bien peignée retombait avec élégance sur sa tunique, promenait avec dédain ses regards sur l'assemblée, et disait à l'autre : « Dis donc, Coran, comme ça sent le souffre dans cette salle, on dirait que les Français en ont apporté avec eux l'odeur dans leurs vêtements !

Il faudrait pour cela, répondit Coran, que leur toilette eût été faite par les bourreaux de Philippe, et je ne crois pas qu'ils leur aient demandé la chemise souffrée des condamnés aux flammes, à moins, Nexel, qu'ils n'aient prévenu tes bonnes intentions.

Et s'ils l'avaient fait, Coran, c'est une peine de moins qu'ils nous auraient donnée, en récompense du bon et loyal service que nous allons leur rendre.

Parle pour toi, Nexel, car moi, ce n'est qu'à regret que j'ai encore suivi tes infernaux conseils. Maudit soit le jour, où satan t'a envoyé près de moi !

Il ne pouvait pas, Coran, me donner un meilleur compagnon, car sans toi, j'aurais eu bien de la peine à faire ce que j'ai déjà fait.... Allons retire ta patte d'ours de dessous ton manteau, et laisse là tranquille la poignée de ta rapière. Tu sais que je manie la lame aussi bien que toi. Promène plutôt tes yeux sur le grand nombre d'oiseaux qui sont dans nos filets, et songe qu'on nous comptera 25 écus pour chaque oreille.... Mais voilà que tu ouvres la bouche et les yeux, comme la tête à barbe d'or qu'on reproche aux Templiers d'adorer. Oui, Coran, oui ; 25 écus pour chaque oreille ! et chacun des drôles en ayant deux comme toi et tous les autres ânes qui braient sous la voûte des cieux, il s'en suit que demain 6000 écus seront dans ta bourse et dans la mienne.

Il faut que tu sois le diable en personne, Nexel, ou que je sois le dernier oison du monde pour me laisser conduire par toi.

Tu n'as peut être jamais dit plus vrai, Coran ; mais faisons-nous autre chose que ce que nous avons vu faire à nos chefs spirituels et temporels ? Clément a vendu tous les Templiers à Philippe pour un bonnet de Pape. Baudouin, archevêque de Trèves, et Henri, son frère, comte de Luxembourg, ont vendu à Clément ceux qui sont ici, pour une couronne impériale ; et nous, nous les vendons à ces derniers pour 6000 écus. Allons donc, maître Coran, vous êtes aujourd'hui d'une philosophie surprenante. Je me suis mis en quatre, ce matin, pour exciter ta verve, chez les abbés de Munster, et tu restais devant les plats dont les moines chargeaient notre table, comme un hibou devant un verre de vin. Tu regardais fumer les poulets des bons pères, comme si c'eût été la carcasse de tous les damnés qui sont ici.

C'est que parmi ces carcasses, Nexel, se trouvera aussi celle du vieux de Ligny. J'ai tant chevauché avec lui ! et puis je me rappelle encore l'instant où il m'a fait jurer fidélité à l'ordre et charité à mes frères.

Et tu tiendras ta promesse, Coran ; car tu survivras à l'ordre, afin de réciter l'office des morts pour les défunts, et tu leur aideras, avant qu'ils

montent sur les fagots ; à passer leurs bras dans la robe de souffre ; car alors les imbéciles n'ont pas la force de faire un seul mouvement. Ta promesse de charité et de fidélité peut-elle être mieux remplie ? Pour ton vieux de Ligny, je t'ai déjà répété vingt fois que nous trouverions le moyen de le faire partir.

Alors, Nexel, je suis prêt à te suivre. A quoi me servirait-il d'ailleurs de reculer ? J'ai déjà avec toi un pied dans l'enfer, ainsi

Ainsi, ainsi, maître Coran, autant y mettre les deux : c'est parler comme un oracle. Mais dis-moi, le grand mal d'y faire aller avant nous tous les pieds plats qui sont ici ? Vois le commandeur de Latour. Crois-tu qu'il prêche la charité à tous ceux qui allongent le col pour l'écouter ? S'il leur parlait de sauver leurs frères, tu les verrais tous rentrer la tête dans leurs épaules, comme des escargots dans leur coquille, au moindre danger. Mais l'hypocrite leur parle de la difficulté des circonstances, de l'inutilité de leurs efforts, voilà pourquoi les drôles dressent si bien les oreilles. Regarde d'un autre côté les lourds allemands, rangés avec leur manteau blanc autour de d'Auverne, comme une épaisse muraille nouvellement blanchie ; crois-tu qu'ils s'occupent des moyens de secourir les Templiers français ? Ils ne tireraient pas une obole de leur bourse, qui est pourtant bien garnie, pour racheter Jacques de Molé lui-même. J'ai oui dire que les égoïstes remuaient ciel et terre, pour se faire absoudre dans un concile provincial, mais ils perdent leurs peines, car j'espère bien que dans quelques jours on verra si la peau d'un Allemand est plus dure à griller que celle d'un Français. Mais voici le vieux de Ligny qui s'avance. Séparons-nous, Coran, au premier son de la cloche de la chapelle, nous sortirons. C'est que les troupes de Beaudouin seront près du château, avec du souffre et de la poix pour savonner les jupons de tous ces fous, et 6000 écus d'or pour nous. Silence !

Pendant que Nexel achevait ces mots, le vénérable de Ligny s'avancait au milieu des Templiers qui s'empressaient de lui ouvrir un passage. C'était un des plus anciens chevaliers du Temple, rappelant par la noblesse de ses manières et de son cœur les beaux jours de cet ordre fameux. Il avait fait deux fois le voyage de Palestine pour les intérêts de sa société. Dans plusieurs occasions, il avait donné des preuves d'un courage éclatant et d'une sagesse non moins grande. Aussi les Templiers présents ne pouvaient

se défendre d'un sentiment de respect pour un si digne vieillard, et tous se découvraient involontairement à son approche. De Ligny, sans rien laisser paraître des doutes qu'il avait sur la loyauté des sentimens de l'assemblée, adressait des paroles d'amitié aux uns, aux autres, il rappelait leurs services passés, n'oubliant aucun moyen de ranimer leur charité et leur ardeur, et de les rattacher à un ordre, pour lequel lui-même avait sacrifié sa fortune, sa tranquillité, et souvent exposé sa vie; mais quand il arriva près de d'Auverne et de de Latour, il prit malgré lui un air plus réservé, et ne put se défendre d'une légère émotion, en pensant que c'était d'eux seuls que dépendait le succès de son entreprise. Cependant il leur tendit amicalement la main, mais ceux-ci ne répondirent qu'avec embarras à une politesse qui était pour eux un reproche secret adressé à leur conscience. De Ligny s'avança alors vers un siège qui lui avait été préparé au haut de la salle, et invita tous les Templiers à s'asseoir.

La salle d'armes de l'antique manoir d'Hesperange n'avait jamais été honorée d'une aussi nombreuse et illustre compagnie, et présentait un coup-d'œil assez imposant. Le demi-jour qui arrivait avec peine à travers les croisées hautes et ceintrées, donnait un air plus solennel encore à cette enceinte, décorée aux quatre côtés d'un écusson à six pièces, fascé d'or et d'azur, armes des hauts et puissans seigneurs d'Hesperange. Les Templiers revêtus des habits de leur ordre, la remplissaient entièrement, et attendaient en silence qu'on ouvrit la discussion, lorsqu'enfin un homme d'armes s'avança, et lut à haute voix un écrit, dans lequel de Ligny, vénérable maître de la commanderie de Champagne, au nom du grand architecte de l'univers, et sous l'approbation du grand maître, Jacques de Molé, invitait tous les Templiers présens, portant l'équerre ou le simple éperon, la sphère ou le décagone, à donner leur avis sur les besoins pressans de l'ordre, et d'une manière digne de ceux qui avaient reçu le baptême de la sagesse dans le Temple de Salomon. Après quelques instans de silence, de Latour, commandeur français, prit le premier la parole.

« Mes frères, dit-il, nous nous sommes empressés de nous rendre à l'invitation du vénérable de Ligny, et les dangers de toute espèce, que nous avons courus pour nous réunir ici, sont une preuve de l'attachement que nous avons tous pour Jacques de Molé, notre grand maître, et pour tous les frères de notre ordre. Dangers que je ne rappelle pas pour en tirer vanité, mais pour servir d'excuse à la franchise que j'ai besoin de montrer dans cette circon-

stance ; car il **pourrait s'en trouver parmi vous qui attribuassent à tout autre sentiment qu'à celui de la vérité, l'opinion que je suis chargé d'émettre.**

» On veut que nous fassions un dernier effort pour secourir nos frères et relever l'ordre du Temple. Ce sacrifice, que nous demandons à Dieu d'accomplir, est-il en notre pouvoir ? Nos richesses, qui nous avaient fait des amis, et qui auraient pu nous en faire encore, sont toutes entre les mains de nos persécuteurs. Les hommes sont peu disposés à soutenir la vertu pour la vertu elle-même. Il leur faut un attrait, pour les attacher à la cause de l'innocence, et notre or était le seul moyen de les attirer à nous. Aujourd'hui que nous ne vivons plus que du souvenir de notre grandeur et de notre fortune passée, n'attendez plus leurs services. Ne les avez-vous pas vus accourir avec empressement au supplice des malheureux **Templiers**, et danser avec une joie hideuse autour des bûchers de leurs anciens bienfaiteurs ?

» Je m'honore d'appartenir à une des premières familles de la cour, et je puis attester ici l'intérêt que nous porte la noblesse française ; mais des circonstances impérieuses arrêtent sa bonne volonté. Des raisons d'état la forcent à soutenir toutes les résolutions de Philippe, et c'est à regret qu'elle m'a chargé de vous dire, que les **Templiers** ne devaient pas compter sur son secours. Il faudrait, avant tout, apaiser le ressentiment du Roi ; mais jamais Philippe ne nous pardonnera de l'avoir abandonné aux insultes de la populace, quand il s'était retiré dans notre citadelle du temple.

» Le clergé seul, qui n'est pas comme la noblesse, dominé par les circonstances politiques, pourrait être favorable à notre cause ; mais quel espoir pouvons-nous fonder sur lui ? Qui a dirigé contre nous les premières persécutions ? n'est-ce pas leur chef lui-même ? Qui a présidé les tribunaux de l'inquisition, ne sont-ce pas des évêques français ou des commissaires envoyés de Rome ? et quand les bourreaux manquaient pour dresser des bûchers, le bas-clergé n'a-t-il pas prêté ses mains à cet infâme ministère ? Le dernier concile de Paris, composé de cardinaux, vient de faire jeter quatre-vingt-neuf **Templiers** dans les flammes, et le concile de Senlis l'a disputé en cruauté à celui de la capitale. Si quelques prélats nous portent encore de l'intérêt, une coupable faiblesse leur ferme la bouche, et les soumet en esclaves aux volontés de Rome. Ainsi tout conspire contre nous, et Dieu semble ne nous laisser que le triste devoir de pleurer sur les ruines de notre temple.

» Et si luttant contre des obstacles insurmontables, nous parvenions encore

à réunir quelques secours en faveur de nos frères, trouverons-nous dans notre ordre même toutes les volontés disposées à seconder nos efforts? Depuis long-tems les principales commanderies demandent des réformes dans nos statuts. Elles sont divisées entre elles de principes et de conduite. Croyez-vous qu'elles favoriseraient le mouvement peut-être inconsidéré que nous ferions pour elles? qu'elles souscriraient aux conditions par lesquelles nous parviendrions à nous faire absoudre? Ainsi nous aurions exposé gratuitement notre crédit et nos jours, pour des hommes qui bientôt deviendraient étrangers à notre institution. Et telle est, malheureusement, mes frères, la destinée des choses d'ici bas. Le commencement des sociétés est pour elles le tems de l'union et des grandes choses; mais elles perdent, en vieillissant, leur force et leur énergie, et reçoivent du tems, ce germe de destruction qui s'attache à tout ce qui sort de l'esprit et de la main des hommes. Nous ne sommes plus aux tems des Hugues de Paganis, des Geoffroy de St-Aumer. Trois siècles d'existence ont dû nécessairement affaiblir en nous le zèle des premiers fondateurs de notre ordre: aussi c'est bien moins aux Templiers eux-mêmes qu'à l'action inévitable des tems et aux progrès de la civilisation, qu'il faut attribuer le peu d'intérêt qu'ils trouvent dans leur doctrine et dans leurs mystères. Si nous étions encore seuls, comme au onzième siècle, pour protéger les orphelins, secourir les voyageurs et défendre les chrétiens contre les attaques des infidèles, vous me verriez le premier à demander le maintien d'une association si utile à l'humanité; mais à côté de notre institution, il s'en est élevé d'autres qui tendent au même but. L'ordre de St-Jean de Jérusalem, en France, celui de Calatrava dans l'Arragon, celui du Christ en Portugal, ne rendent-ils pas les mêmes services que les Templiers? Une société quelconque est le résultat des besoins du tems; mais lorsque la cause a disparu il faut que l'effet disparaisse à son tour. L'ordre du Temple ne pouvait se soustraire à cette loi inévitable des institutions humaines. Il a eu un commencement, il doit avoir une fin. Gémissons, mes Frères, d'avoir été réservés par Dieu, pour être les témoins de la chute d'une société si illustre; mais n'outrageons-pas les décrets de la Providence, en luttant inutilement contre sa volonté. N'oublions-pas surtout cette première loi de la morale et de la religion : *ta vie ne l'appartient pas; elle appartient à Dieu ton créateur, et tu ne peux la sacrifier sans crime, quand le sacrifice en est inutile pour la vertu et pour les semblables.* »

Le vénérable de Ligny, avant de répondre à ce discours accueilli par l'ap-

probation d'une partie de l'assemblée, voulut sonder les sentimens des Templiers allemands. Il se contenta de leur demander s'ils étaient disposés à montrer pour leurs malheureux frères, et pour l'ordre auquel ils avaient juré obéissance et fidélité, le même zèle et le même dévouement que les Templiers français.

D'Auvergne, leur commandeur, se hâta de lui répondre, que les Templiers allemands portaient toujours le même attachement à leur ordre ; mais que les circonstances présentes les empêchaient de manifester leur dévouement. Que la tolérance de leurs princes ne les avait pas inquiétés jusqu'à ce jour, et qu'en prenant part au mouvement qu'on préparait, ce serait attirer sur eux leur colère et leurs persécutions. Qu'il était dans l'intérêt même de l'ordre en général, de conserver quelque point de refuge pour les Templiers des autres nations, et que pour ne pas se priver des moyens de secourir leurs frères, ils voulaient rester étrangers à toute espèce de réaction.

Quand il eut fini de parler, un air d'abattement se répandit sur les traits du vénérable de Ligny ; mais tel était son ardent amour pour son ordre et pour ses frères, qu'il voulut encore essayer de ramener les chevaliers présents à une résolution plus généreuse.

« La difficulté des communications, dit-il, dans des tems de trouble et de persécution, la variété des rapports faits par la crainte ou la passion des partis animés de sentimens différens, vous ont donné des idées fausses sur notre situation présente, et vous ont fait prendre une résolution à laquelle votre cœur est étranger.

» Il ne s'agit pas de rentrer en possession de tous les biens qui nous ont été ravis, et de nous maintenir par la force dans notre ancien état de gloire et de splendeur. Cette prospérité ne serait que passagère. Quand une société a été une fois en but à la haine et à la calomnie, il pèse toujours sur elle quelque chose qui finit par la dépopulariser, et nos persécuteurs sont trop puissans pour ne pas réveiller plus tard, contre nous, l'envie et la vengeance de nos ennemis. Il ne s'agit que de faire un dernier effort, pour arracher de malheureux frères aux bûchers de l'inquisition, et de réunir les débris de notre fortune et de notre grandeur, pour les transporter sur cette terre éloignée, berceau de notre institution. Ce projet est digne de vous, et jamais circonstance plus favorable ne s'est présentée pour l'exécuter.

» Vous appartenez tous aux premières familles de la cour, et vous n'êtes

pas assez étrangers à la politique du tems, pour ignorer que l'attention de Philippe le Bel, notre ennemi le plus acharné, est dirigée ailleurs par les intérêts les plus importans. La fin malheureuse d'Albert laisse vacant le trône d'Allemagne, disputé par Frédéric, son fils, et Charles le Valois, frère du roi de France. Toute l'énergie de Philippe semble appelée de ce côté, pour placer sur la tête de son parent une couronne, qui le rendrait lui-même le plus puissant monarque de la terre. L'ambition, en ce moment, remplit trop son ame pour y laisser quelque place à d'autres sentimens, et l'exécution de ses volontés touchant notre ordre, confiée à des mains subalternes, n'est pas remplie avec l'activité que commandait sa présence et toute la force de sa haine contre nous. Nous respirons enfin, et le moindre effort peut nous sauver.

» Nous serons aidés, n'en doutez-pas, par la noblesse française, qui, sans se prêter ouvertement à nos desseins, peut les favoriser par son inaction ; et elle ne nous refusera pas ce secours négatif, qui, sans la compromettre, peut servir à sauver des amis, des fils, des frères qu'elle a dans nos rangs. Le clergé lui-même, qu'on vous représente tout entier, comme notre ennemi, l'est-il réellement ? Avez-vous oublié les intrigues des évêques d'Italie, contre l'élection de Clément V ; leur opposition constante aux actes du nouveau Pontife ; et croyez-vous qu'ils ont conspiré tous, contre un ordre religieux qui a si souvent favorisé leur projet, et qui peut les favoriser encore ? Un grand nombre de prélats français ne nous ont-ils pas donné des marques de l'amitié la plus désintéressée ? Plusieurs d'entre eux ne sont-ils pas initiés à nos mystères, et croyez-vous qu'ils nous abandonneraient aujourd'hui au fer de nos tyrans ? Non, mes frères, il n'est pas dans la nature des choses que tant de liens, qui nous rattachent à ce que la société a de plus vertueux et de plus illustre, puissent être rompus à la fois. Montrez seulement le désir de vous sauver, et vous verrez bien des volontés s'unir à la vôtre. Il ne faut pas croire, mes frères, que les princes n'aient toujours qu'à commander pour être obéis. Il faut aussi que leurs ordres descendent dans la conscience des peuples, et le souvenir de nos services et de notre grandeur est encore trop profondément gravé dans le cœur de beaucoup d'hommes, pour qu'ils se plient en aveugles aux caprices des deux princes ligués contre nous. Mais que parlais-je, ici, de l'union du Pontife de Rome et du Roi de France ? Cette union même, qui vous paraît si redoutable, n'est-elle pas sur le point de se rompre ? Ces deux souverains ne sont-ils pas divisés d'intérêt ? Clément

a déjà oublié depuis long-tems qu'il est la créature de Philippe. Il s'oppose aujourd'hui aux vues ambitieuses de celui qu'il appelait naguères son cher fils de France, et celui-ci ne peut lui pardonner de porter à l'empire d'Allemagne un prince étranger à la maison de Bourbon. Ainsi, la désunion de nos ennemis doit être pour nous un signal de ralliement, et l'assoupissement de leur haine, le réveil de notre énergie et de notre liberté.

» Pouvez-vous craindre que quelque différence d'opinions arrête le zèle des autres Templiers? Il peut se faire que la variété d'habitudes, de mœurs, de religion, de gouvernement des différens peuples chez lesquels notre ordre est répandu, ait porté quelqu'atteinte à l'unité de nos principes; mais une vaine discussion de discipline doit tomber devant la nécessité de sauver son honneur et sa vie. Si la prospérité divise les hommes, l'adversité les réunit, parce que le simple bon sens leur fait voir, qu'il n'y a de salut pour eux que dans l'union de leurs efforts et dans l'accord de leurs volontés.

» O de Latour! Dieu nous défend, dites-vous, d'exposer notre vie, quand le sacrifice en est inutile; mais si ce sacrifice a jamais été légitime, n'est-ce pas quand il peut rendre l'honneur et l'estime publique à des milliers d'individus? Abandonner nos frères au glaive des tyrans, c'est laisser croire à la postérité, que le jugement porté contre nous a été dicté par la justice; c'est vouer à l'infamie et à la malédiction des siècles une société innocente et infortunée. Vous-mêmes, mes frères, consentiriez-vous à mener, dans l'opprobre, une vie achetée par une lâche faiblesse? Car, pensez-y bien: l'accusation qui pèse sur notre ordre, pesera aussi sur vos têtes. Elle vous suivra dans votre retraite, dans l'intérieur de vos familles, dans vos relations les plus intimes, et vous regretterez en vain l'occasion où vous pouviez racheter la vie de l'honneur et le salut de vos frères, par une mort glorieuse. Oui, le monde vous croira coupables, si vous vous abandonnez sans défense à vos ennemis; mais vous serez absous par le jugement des hommes, si vous montrez le courage de l'innocence et de la vertu.

» Levez-vous donc, milice sacrée de Salomon! levez-vous pour défendre le temple confié à votre garde! Continueurs passagers d'une institution éternelle, n'oubliez-pas que vous devez transmettre inaltéré, le dépôt des sciences et de la vérité, dépôt confié à vos mains et que vous ne sauriez abandonner, sans violer toutes les lois divines et humaines. Ombres des anciens Magés, des Brachmanes, des Esséniens, apparaissez dans cette en-

ceinte ! donnez à nos ames attiédies votre sainte ardeur pour la conservation des mystères sacrés, ou, du moins, allumez dans nos cœurs la charité qui vous animait pour vos frères infortunés !

» Non, mes amis, non, continua le vénérable de Ligny, en versant des larmes, si la sainteté des sermens, si l'importance et la grandeur de vos devoirs ne peuvent plus vous toucher, vous ne resterez pas sourds à la voix de l'humanité. Voyez les flammes de l'inquisition dévorer vos malheureux frères, les bourreaux épuisant tout ce que la barbarie a de plus raffiné, pour affaiblir et déchirer leurs victimes. Voyez ces malheureux s'agiter dans les dernières convulsions de la douleur et de la mort. Entendez les gémissemens et les plaintes de tous ceux qui sont entassés dans les cachots et dévoués au même supplice, implorer votre pitié. Ah ! si vous voyiez leurs traits flétris par la misère et la faim, leurs mains chargées de chaînes s'élever vers vous, comme vers les sauveurs que Dieu leur a réservés, pourriez-vous résister à un tel spectacle ? Eh bien, tant de souffrances, tant de misères accumulées, un seul acte de courage peut les faire cesser ! C'est au nom de notre grand-maitre, qui gémit lui-même dans les fers ; c'est au nom de ce saint vieillard, dépositaire de nos sermens, que je vous conjure d'être hommes, et d'obéir à la voix de votre conscience et de la religion..... »

Ce discours, qui commençait à faire impression sur une partie de l'assemblée, fût interrompu par quelques voix, qui s'écrièrent : Jacques de Molé nous a accusés lui-même en face du monde entier. Il nous a déliés de tous nos sermens. Oui, oui, répétèrent un grand nombre de voix, Jacques de Molé nous a trahis ; il a prononcé lui-même la dissolution de notre société !!!

Dès-lors le vénérable de Ligny vit que c'en était fait de l'ordre du Temple, et ne pouvant plus contenir son indignation, il s'écria : Quel est le malheureux qui ose, en ma présence, calomnier Jacques de Molé, notre grand-maitre et vicaire du grand Dieu sur la terre ? qu'il ramasse, dit-il, en jetant son gant au milieu de l'assemblée, ce gage de combat que je lui offre, et je le défie, à pied et à cheval, comme un traître qui a menti à la face du ciel et de la terre.

« Quoi, Messieurs, continua de Ligny, après quelques instans de silence, quoi, Messieurs, car je ne puis plus vous donner le nom de frères, est-il quelqu'un de vous qui puisse se méprendre sur les intentions de Jacques de Molé ? Trompé par les promesses de Philippe et de Clément, il n'a